

Juin 2014

Attention, dernier délai !

Ouverture des réservations prioritaires des noms de domaine en « .paris » le 9 septembre 2014

Seuls ceux qui auront préalablement notifié leurs marques à la TMCH pourront bénéficier de la période de sunrise qui s'ouvrira le 9 septembre 2014 pour réserver en priorité leur nom de domaine sous l'extension « .paris ».

Si vous souhaitez bénéficier de cette opportunité pour le « .paris » comme pour les autres extensions qui vont progressivement s'ouvrir, il est donc urgent de vous assurer que vos marques ont bien été notifiées à la TMCH.

Michèle Gourbesville, notre responsable du service Noms de Domaines, se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire à ce sujet. Vous pouvez la contacter à l'adresse suivante : m.gourbesville@casalonga.com.